

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	12X	16X	20X	24X	28X	32X

The c
to the

The in
possib
of the
filmir

Origin
begin
the la
sion,
other
first p
sion,
or illu

The la
shall
TINU
whic

Map
differ
entir
begin
right
requi
meth

Wlp
970.3
M528

NOTICE
SUR
LES INDIENS IOWAYS,
ET
SUR LE NUAGE BLANC,

1^{er} CHEF DE LA TRIBU,

Venus des plaines du Haut-Missouri, près des Montagnes Rocheuses

(Territoire des États-Unis, Amérique du Nord),

SOUS LA CONDUITE
DE G. H. C. MELODY, Esq^{re},

ET ACCOMPAGNÉS
PAR JEFFREY DORAWAY,

Seur Interprète Savari.

HUIT GRAVURES SUR BOIS, PAR POBRET.

PARIS,
IMPRIMERIE DE WITTESSHEIM,
RUE MONTMORENCY, 8.

1845.

17
176

NOTICE

LES INDIENS TOWAYS

SOUS LA DIRECTION DE M. DE LA... BREVETÉ

PAR M. DE LA... BREVETÉ

Les Indiens Toways sont des plantes qui se trouvent dans les montagnes de la...

Les Indiens Toways sont des plantes qui se trouvent dans les montagnes de la...

LES INDIENS TOWAYS

PARIS

LE BREVETÉ DE WATERBURY

LES INDIENS TOWAYS

LES INDIENS TOWAYS

NOTICE

SUR

LES INDIENS IOWAYS,

ET

SUR LE NUAGE BLANC,

1^{er} CHEF DE LA TRIBU,

Venu des plaines du Haut-Missouri, près des Montagnes Rocheuses

(Territoire des États-Unis, Amérique du Nord),

SOUS LA CONDUITE

DE G. H. C. MELODY, Esq^{re},

ET ACCOMPAGNÉS

PAR JEFFREY DORAWAY,

leur Interprète favori.

HUIT GRAVURES SUR BOIS, PAR PORRET.

PARIS,

IMPRIMERIE DE WITTEBHEIM,

MONTMORENCY, 83

—
1845.

NLWP
970-3
M528

M. CATLIN, qui présente cette troupe de Sauvages au peuple de Paris, est connu de la plupart des Indiens qui la composent, ayant reçu d'eux une généreuse hospitalité pendant le séjour qu'il a fait dans leur tribu. Il insiste sur ce fait, que cette troupe se compose des personnages les plus influents de la tribu. Ce sont les plus beaux Indiens qui aient jamais paru en Europe.

Les certificats qu'ils tiennent de la main des agents indiens et du président des États-Unis leur donnent droit au respect, en même temps que la beauté de leur personne et l'originalité de leurs manières les recommandent à la curiosité de chacun.

Ce qui n'avait jamais eu lieu encore, ces Indiens ont apporté avec eux non-seulement une garde-robe complète, composée des costumes particuliers à la tribu et brodés avec le plus grand soin, mais encore quatre tentes ou wigwams, faits de peaux de buffles, ce qui permet d'établir au centre du monde civilisé, et à plus de 2,000 lieues du sol natal, un village indien complet.

M. CATLIN paraîtra avec ces Sauvages; il expliquera leurs usages, qu'il connaît mieux que personne et qui lui sont devenus familiers pendant ses huit années de résidence parmi quarante-huit tribus renfermant environ 1,000,000 d'individus. La collection que l'on peut voir aujourd'hui forme, pour ainsi dire, l'histoire d'une grande et noble race qui disparaît de jour en jour, et dont, peut-être, dans un temps rapproché, il ne restera plus que le souvenir.

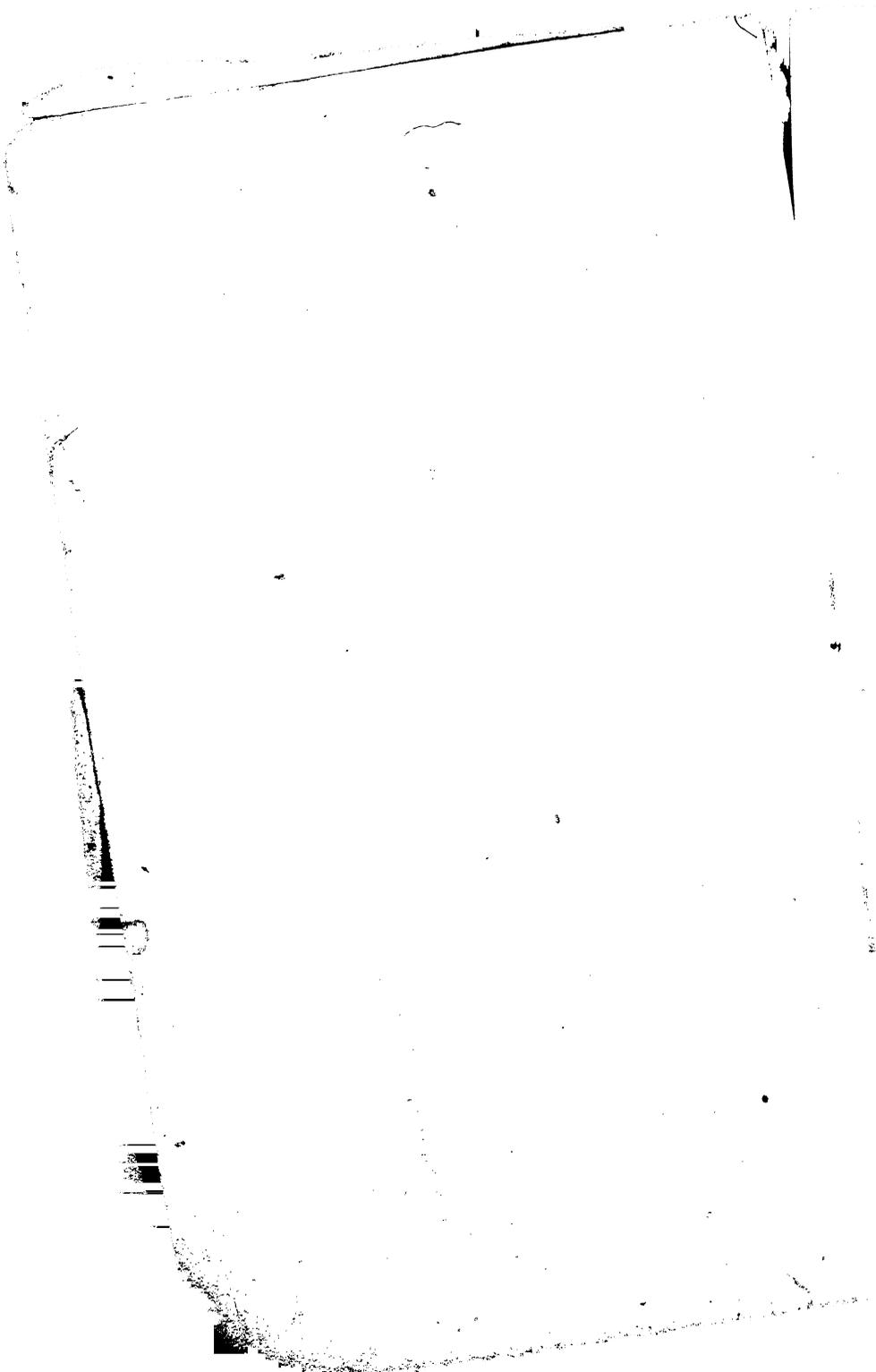
La collection de plus de 500 dessins que cette famille d'Indiens vient illustrer, a été faite par M. CATLIN lui-même, dans les vastes solitudes qu'il a parcourues. La plupart de ses dessins sont inachevés, à cause des circonstances difficiles au milieu desquelles l'auteur a dû faire usage de ses pinceaux. — Aussi les présente-t-il au public plutôt comme des monuments historiques, que comme des œuvres d'art.

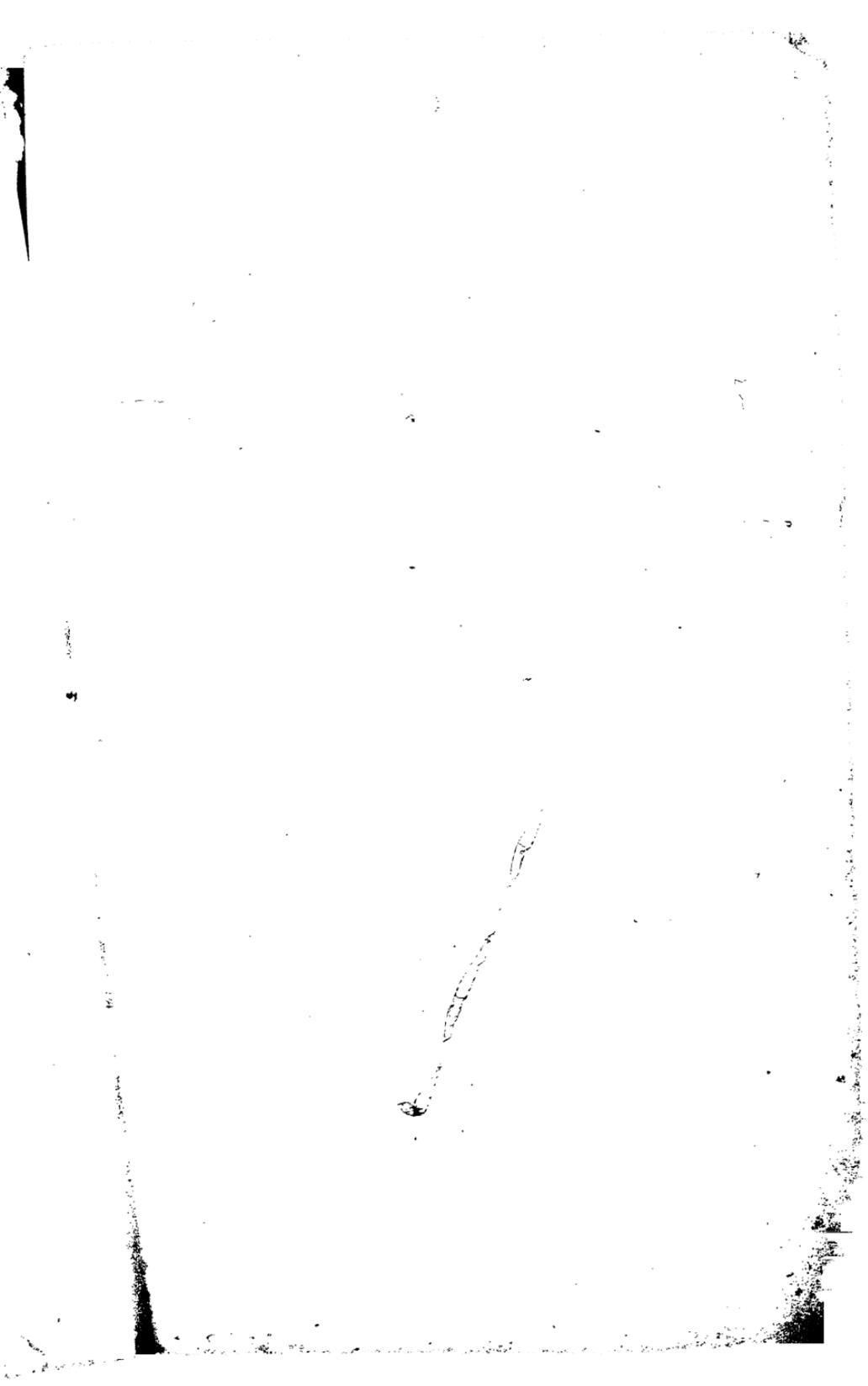
il
es
on
3,
ur
lus

ent
il
cir-
ses
ants



37074



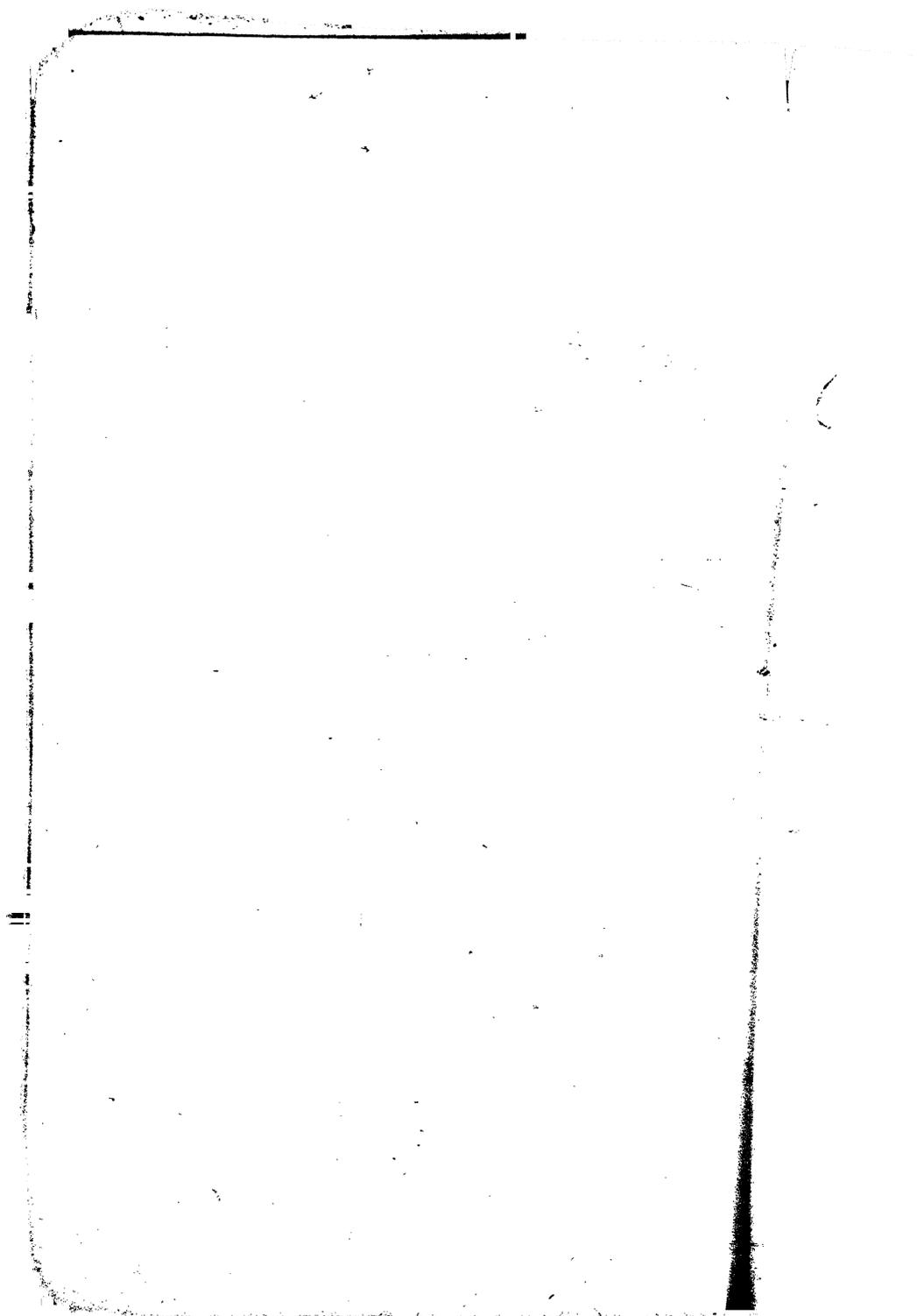


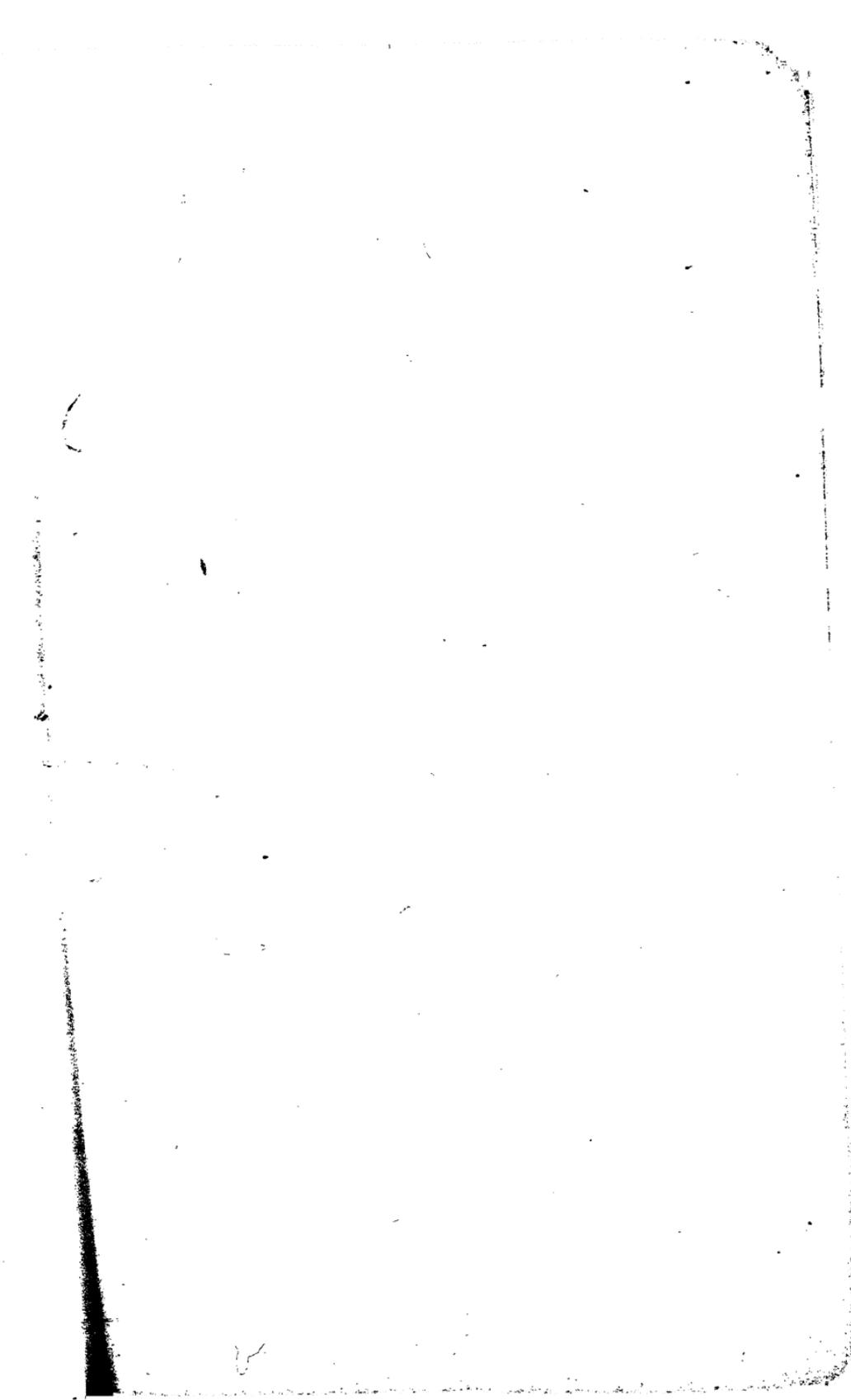


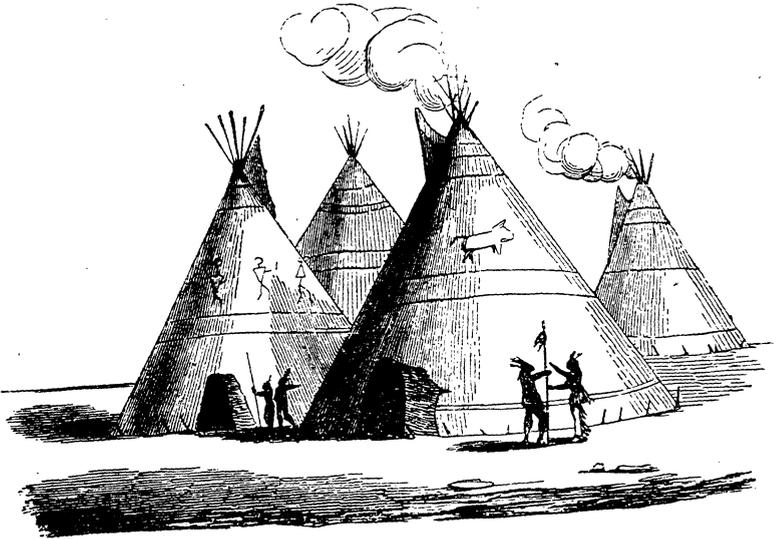
JEU DE BALLE. (Page 18. E.)



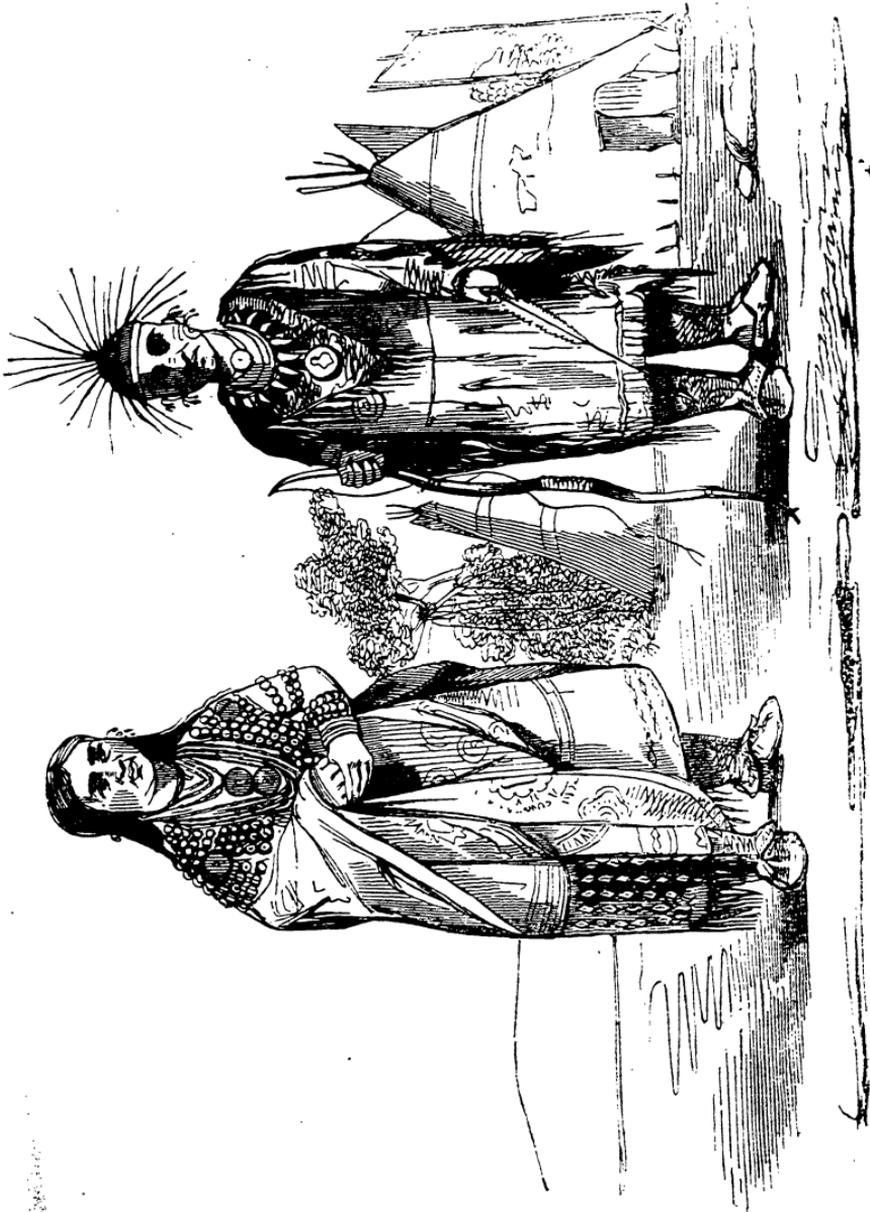
ORNEMENTS. (Page 12).



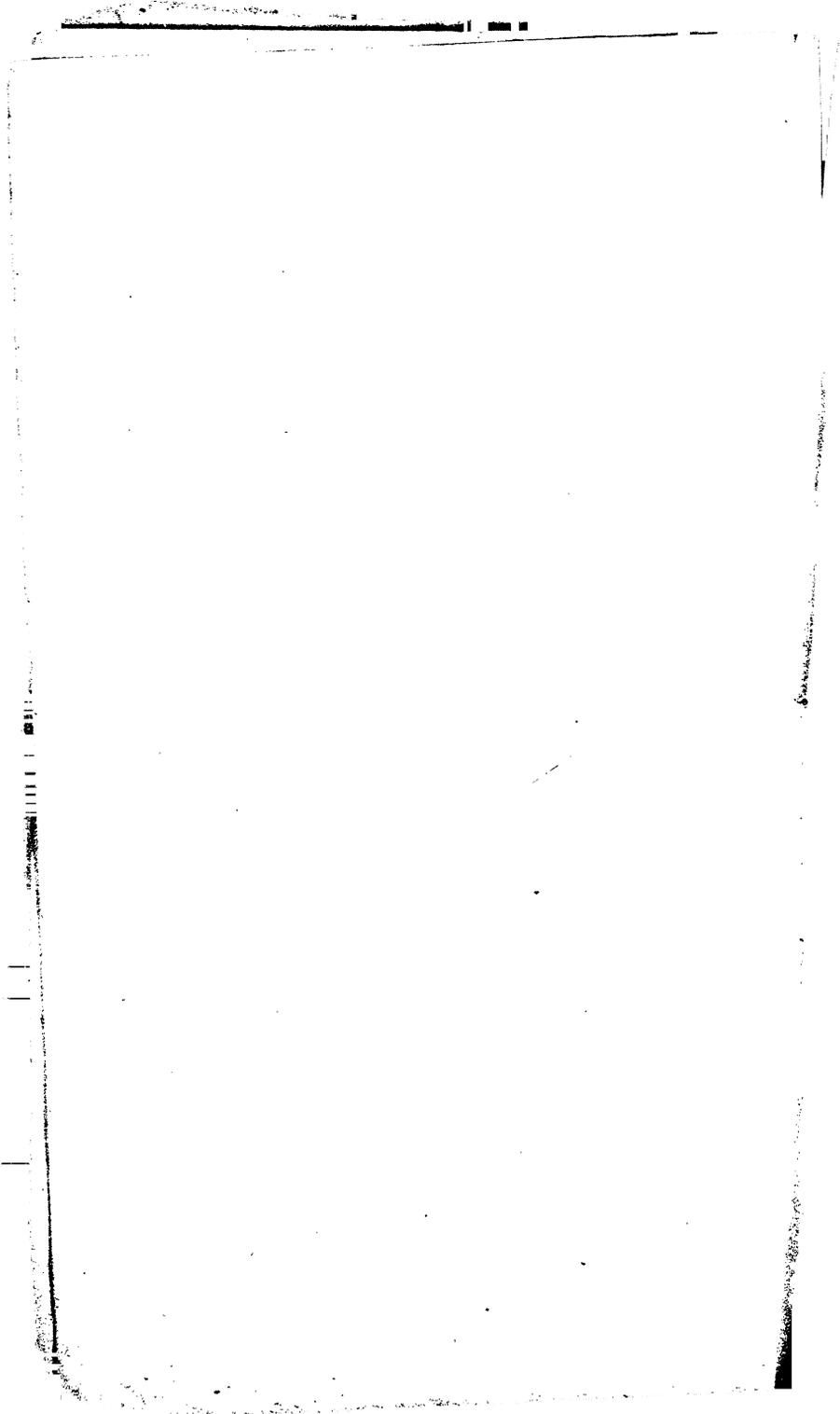


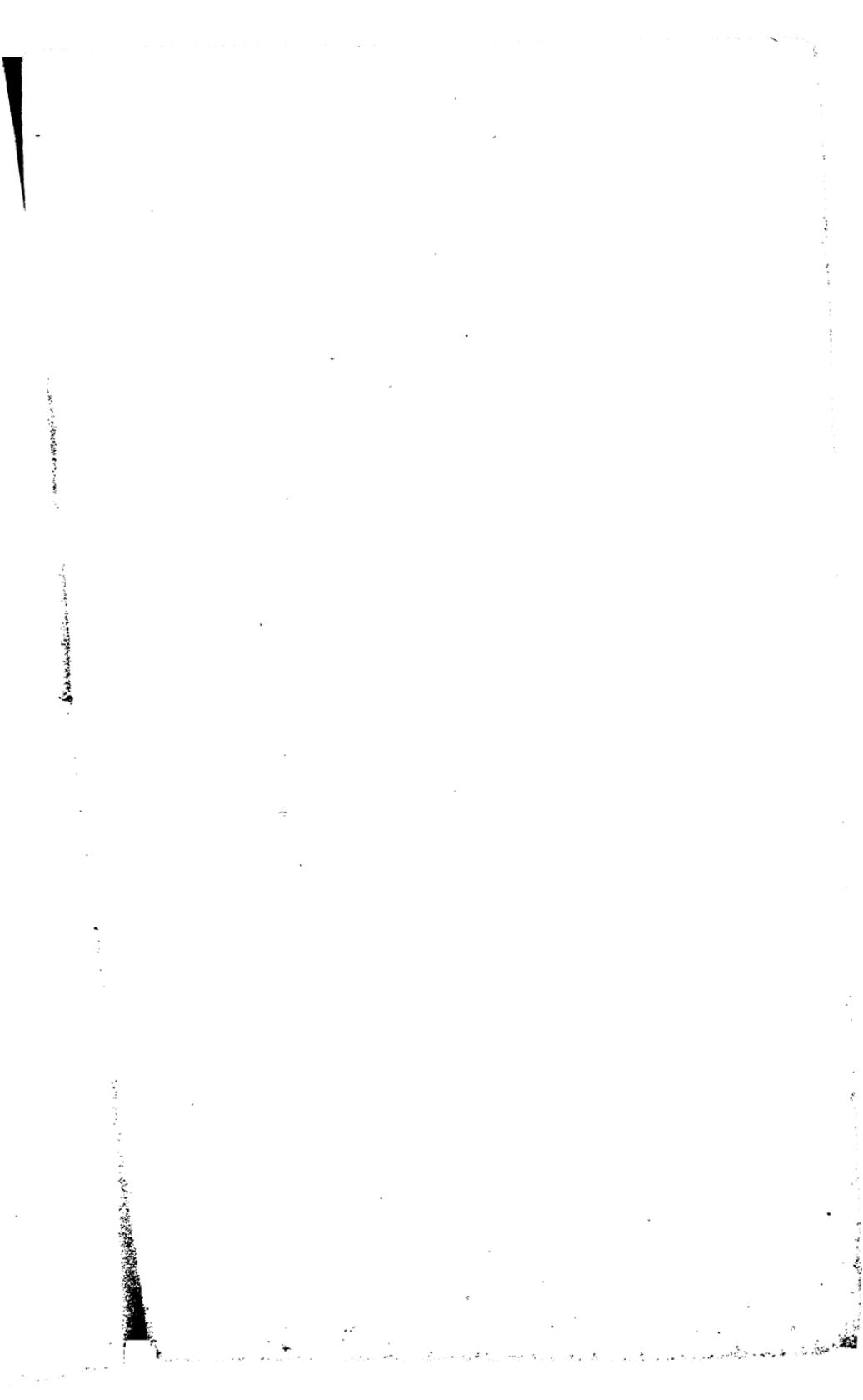


HABITATIONS (Page 18).



COSTUMES. (Page 10).



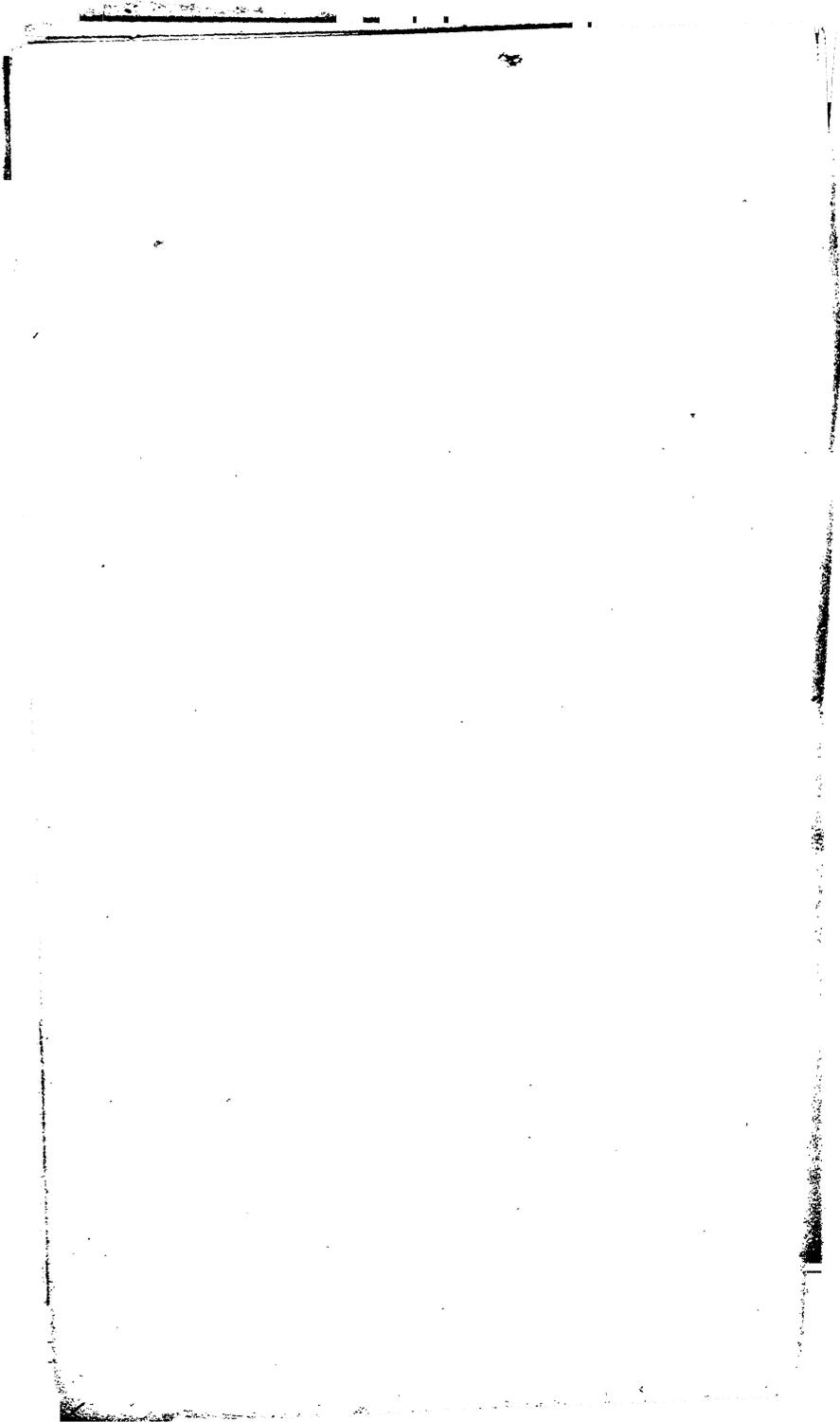


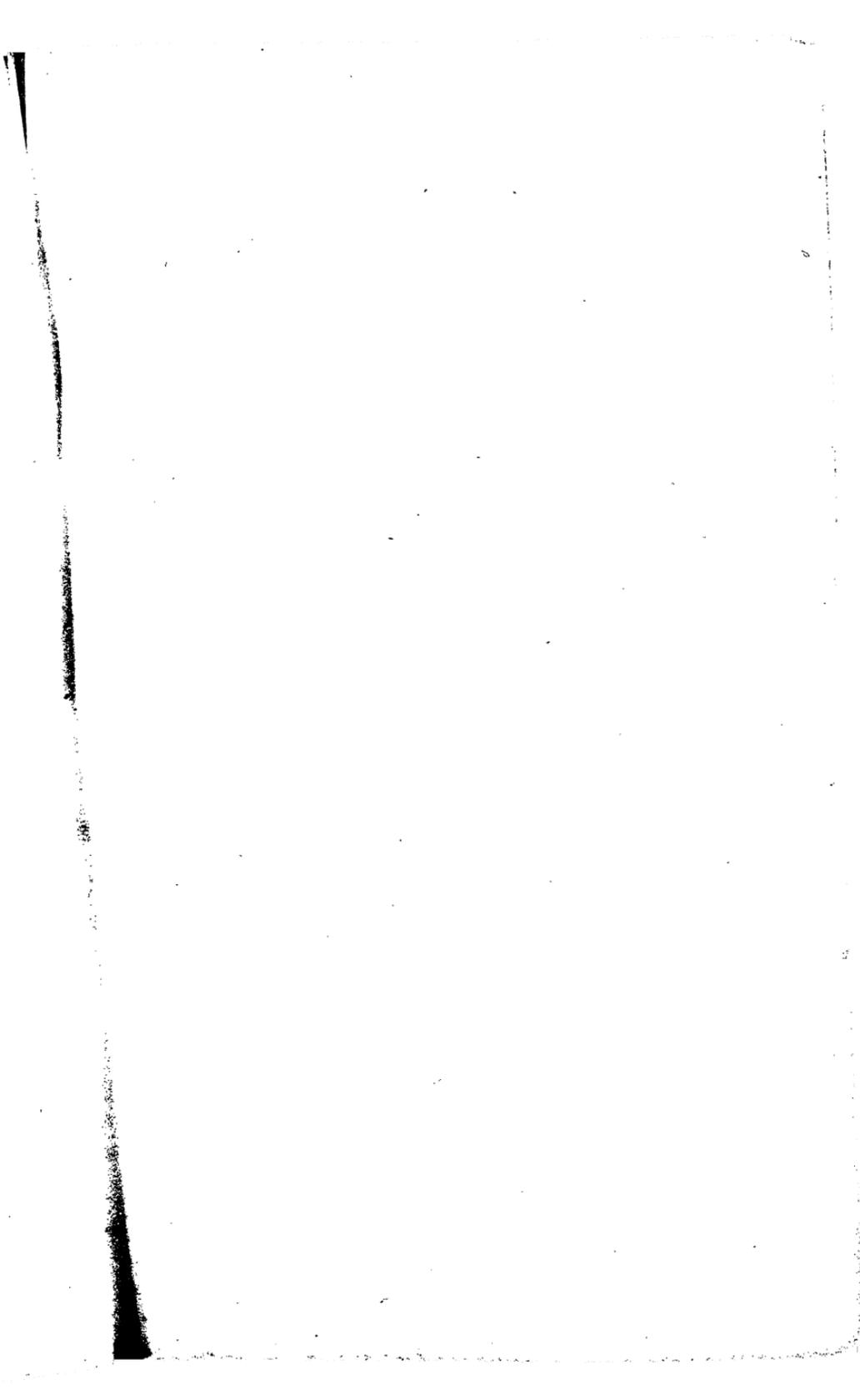


LA DANSE DU SCALP. (Page 17).



LA DANSE DE L'OURS. (Page 18).







1.
2.
3.

4.
5.
6.
7.
8.

9.
10.
11.
12.
13.

FORRET

NOMS DES DOUZE INDIENS IOWAYS.

CHEFS.

1. MEW-HU-SHE-KAW (Miou-Hu-Sbi-Kaou), *le Nuage Blanc*, premier chef de la nation.
2. NEU-MON-YA (Neu-Mone-ia), *la Pluie qui Marche*, chef de guerre.
3. SE-NON-TY-YAH (Si-None-Ti-ia), *les Pieds Ampoulés*, grand médecin et sorcier.

GUERRIERS ET BRAVES.

4. WASH-KA-MON-YA (Ouash-Ka-Mone-ia), *le Grand Marcheur*.
5. SHON-TA-YI-GA (Shone-Ta-Yi-Ga), *le Petit Loup*.
6. WA-TAN-YE (Ouâ-Tane-Yi), *Celui qui est toujours en avant*.
7. WA-TA-WE-BU-KA-NA (Ouâ-Ta-Oni-Bu-Ka-Na), *le Général Commandant*, fils de *la Pluie qui Marche*, et âgé de 11 ans.
8. JEFFREY DORAWAY (Djeffré Doraoué), *l'Interprète*.

SQUAWS (Femmes).

9. RUTON-YE-WE-MA (Rutone-ié-Oué-Mâ), *le Pigeon qui se ren-
gorge*, femme du *Nuage Blanc*.
10. RUTON-WE-ME (Rutone-Oni-Mi), *le Pigeon qui vole*.
11. OKE-WE-ME (Oki-Wi-Mi), *l'Ours femelle qui marche sur le dos
d'une autre*.
12. KOON-ZA-YA-ME (Koune-Za-Yâ-Mi), *l'Aigle femelle de guerre
qui plane*.
13. TA-PA-TA-ME (Ta-Pa-Ta-Mi), *Sagesse*, fille de *nuage blanc*,
âgée de deux ans et demi (baptisée).

La lettre suivante est une pièce officielle; c'est la sanction sous l'autorité de laquelle les Indiens ont pu quitter leur pays et passer en Europe.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Cité de Washington. — 14 Septembre 1843.

MONSIEUR,

Le Rev. M. P. Cochran, de Marian County, Missouri, et vous, m'avez fait part du désir qu'éprouve M. Melody de faire un voyage en Europe avec une bande d'Indiens Ioways. Il n'est pas d'usage d'accorder de semblables permissions. Les instructions verbales des agents, superintendants, etc., s'opposent à des voyages de cette sorte; la raison, à ce que je présume, en est que les personnes qui se chargent d'Indiens ne désirent que gagner de l'argent en les faisant voir comme objets de curiosité, s'inquiétant aussi peu de leur moral que de leur physique, et ne les engageant en aucune façon à profiter de ce qu'ils voient ou entendent.

Dans les circonstances présentes, cependant, je ne crois pas que le mal que l'on craint puisse arriver; j'en ai pour garantie le caractère de M. Melody et la manière dont on se propose de choisir les Indiens. Ce choix, à ce que j'ai appris, doit être fait par le Chef, White-Cloud (le Nuage Blanc), et d'après le plein et entier consentement des Indiens quant à la durée de leur séjour sur le continent.

D'après cela, je crois que mon département n'a pas autre chose à faire qu'à permettre à M. Melody et aux Chefs Indiens d'agir comme ils l'entendent, sans y mettre d'empêchement de quelque façon que ce soit.

Je suis, etc.,

J. M. PORTER,
Ministre de la Guerre.

A M. VESPASIEU ELLIS.

CITÉ DE WASHINGTON.

Septembre 1843.

MONSIEUR,

D'après cette lettre, vous êtes autorisé à faire avec le Chef de la tribu d'Indiens toute espèce d'arrangement. Le Ministre de la Guerre, en considération de l'intégrité bien connue de votre caractère, consent à n'intervenir en aucune manière dans le contrat que vous passerez avec le Chef ou les Indiens.

Je suis, etc.,

VESPASIEU ELLIS.

A M. MELODY.

LES IOWAYS

ET

LEURS COUTUMES.

Ces sauvages ne sont maintenant qu'une petite tribu de 2,000 individus à peu près, habitant sur les rives du Missouri, à sept ou huit cents milles de son confluent avec le Mississipi, sur le territoire d'it Etats-Unis. La petite vérole a détruit, il y a quelques années, les de es tiers de la tribu, et le reste obéit maintenant à Mew-Hu-She-Kaw ou Nuage-Blanc, chef héréditaire et fils d'un fameux chef, mort il y a , le viron dix ans.

Ce jeune homme, âgé seulement de 32 ans, a prouvé, par de nombreux actes de grandeur et d'humanité, qu'il était digne de son haut rang. Il a gagné ainsi l'amour de sa tribu, et le Président des Etats-Unis a pour lui une si grande estime, qu'il lui a donné, contrairement à l'usage (1), la permission de faire un voyage sur le continent, accompagné de tel nombre d'Indiens qu'il le désirerait. Il a fait choix des plus remarquables guerriers, et il a ainsi amené la fleur de la tribu.

La taille de *Nuage-Blanc* dépasse cinq pieds cinq pouces, et l'on peut facilement le reconnaître, au milieu de ses guerriers, à sa magnifique coiffure de plumes d'aigle de guerre, à son collier de griffes d'ours et à la peau de loup blanc qui couvre ses épaules. Ses traits sont romains, leurs expression est douce, quoiqu'un peu embarrassée par suite d'une taie qui couvre un de ses yeux.

Le Nuage-Blanc n'est pas un chef guerrier ; à la mort de son père,

(1) Le gouvernement des Etats-Unis reconnaît la liberté et l'indépendance des Indiens. Mais pour prévenir les abus, il a assumé la tutelle des Peaux-Rouges de son territoire, de sorte qu'avant de quitter le pays il leur faut la permission du gouvernement. Dans ce cas, le gouvernement exige des personnes qui se chargent des Indiens les garanties les plus certaines quant au traitement paternel de ces derniers et à leur heureux retour dans leur pays.

il adopta une politique toute pacifique à l'égard des tribus ennemies auxquelles son père avait fait une guerre désastreuse ; il a ainsi conservé la vie à ses jeunes gens, en même temps qu'il gagnait l'amour de son peuple et l'estime des officiers du gouvernement.

NEU-MON-YA, *la Pluie qui Marche*, le troisième chef de la tribu, est le plus remarquable du groupe par sa taille, qui dépasse six pieds. Ce chef, qui est âgé de 56 ans, est plus distingué comme guerrier que *le Nuage-Blanc* ; parmi toute la tribu c'est celui qui s'est acquis le plus d'honneur et le plus de célébrité. Chef guerrier de la nation, il a fait trente campagnes, a dirigé en chef sept expéditions et a rapporté en trophée une quinzaine de chevelures.

SE-MON-TY-YAH, *les Pieds ampoulés*, haut de cinq pieds six pouces, est âgé de près de 60 ans. Médecin et sorcier de la troupe, il jouit d'un grand crédit dans sa nation, par cela qu'il soigne les malades, comme docteur, et, en même temps, s'adonne à des mystères et à des charmes de diverse nature.

Dans chaque tribu on rencontre de ces médecins-sorciers ; si grand est le contrôle qu'ils exercent sur l'esprit superstitieux du peuple, que leur puissance et leur influence dépassent parfois celles du chef. Dans tous les conseils de paix ou de guerre, ils ont leur place à côté des chefs, qui les consultent régulièrement, comme autrefois on consultait les devins ; un respect égal est rendu à leur avis, à leur opinion ; ils sont comme les oracles de la tribu dans laquelle ils vivent.

Un tel personnage doit nécessairement accompagner une troupe d'Indiens à la guerre, à la chasse, ou pendant une visite dans un pays étranger ; médecin et chirurgien de l'expédition, il en est en même temps le devin, l'astrologue, le conjurateur, le jongleur, en un mot, le pourvoyeur de tout ce qui peut se procurer avec l'aide surnaturel de l'incantation et des *Tours de gibecière*.

Pendant la traversée, le magicien *Les Pieds ampoulés* eut occasion de déployer sa science nécromantique. C'était au moment d'avoir en vue les côtes d'Angleterre. Le paquebot qui portait les Indiens fut arrêté pendant plusieurs jours par un calme plat, au grand ennui des *Peaux-Rouges* et des autres passagers. Le chef décida alors qu'il fallait appeler le sorcier, et il lui ordonna de mettre en œuvre sa puissance magique pour faire lever le vent. Le sorcier commença avec lenteur et gravité ; après avoir accompli toutes les cérémonies en usage dans son pays pour une fête mystérieuse, il fit diverses invocations à l'esprit du vent et à celui de l'Océan, et essaya de se les rendre favorables en leur sacrifiant quelques poignées de tabac qu'il jeta dans la mer.

Peu de temps après, une bonne brise commença à souffler, les

voiles s'enflèrent, et le navire reprit sa marche, au grand amusement des passagers et à la suprême satisfaction des Indiens, qui croient et croiront toujours que le paquebot ne fut mis en mouvement que par le pouvoir de la science mystérieuse et surnaturelle du docteur.

Le sac à enchantement de cet homme est suspendu à son cou par une tresse d'herbes odoriférantes; il est formé de deux petits sacs, de la grosseur d'une aveline, et dont le contenu sacré est toujours caché aux yeux des mortels. Entre ces deux sacs se trouve un doigt humain, qu'il a fait sécher après l'avoir coupé sur le corps d'un *Pawnie* tué par lui dans un combat. Selon l'opinion des Indiens, ce doigt doit conjurer les mauvais sorts. N'est-il pas étonnant de rencontrer chez les enfants du Nouveau-Monde les mêmes superstitions, quant au mauvais œil, que chez nos voisins transalpins?

Le docteur porte à son cou une médaille d'argent d'environ trois pouces de diamètre et ayant en relief le buste de Georges III. Il a reçu cette marque distinctive de son père en même temps que le document suivant, qu'il a conservé avec beaucoup de soin et qui forme une partie matérielle de son histoire. —

FRÉDÉRIC HALDIMAND, CAPITAINE-GÉNÉRAL ET GOUVERNEUR EN CHEF DES PROVINCES DE QUÉBEC, ETC., GÉNÉRAL ET COMMANDANT EN CHEF DES FORCES DE SA MAJESTÉ DANS LADITE PROVINCE ET SUR LES FRONTIÈRES, ETC., ETC.,

A LE VOLEUR, grand chef des ZAIVOVOIS.

En considération de la fidélité, du zèle et de l'attachement montrés par le Voleur, grand chef des Zaivovois, au gouvernement de Sa Majesté, et en vertu du pouvoir et de l'autorité dont je suis investi, je confirme par ces présentes ledit le Voleur, grand chef des Zaivovois, lui ayant accordé la grande médaille, désirant que tous les Indiens habitant en cet endroit lui obéissent comme au grand chef, et que tous les officiers et autres personnes au service de Sa Majesté le traitent comme tel.

Donné de ma main et signé de mon sceau, à Montréal, le dix-septième jour d'août 1776, la dix-huitième année du règne de notre souverain lord Georges III, par la grâce de Dieu, roi de la Grande-Bretagne, de l'Écosse et de l'Irlande, défenseur de la foi, etc.

FRÉDC. HALDIMAND.

Par l'ordre de son Excellence,

E. FOI.

Le document ci-dessus, la médaille et d'autres pièces que l'on pourrait rencontrer prouvent clairement qu'un grand nombre des guerriers de cette tribu étaient au service de l'Angleterre, dans les Canadas, pendant les guerres de la révolution, quoiqu'ils se trouvent à quelques centaines de milles de la frontière canadienne.

DES GUERRIERS.

SHON-TA-YI-GA (le Petit Loup) se recommande à la bienveillance de tous les peuples par l'acte d'humanité relaté dans le document suivant ; ce fait n'a été connu que quelque temps avant le départ des Indiens.

A TOUS CEUX QUI CES PRÉSENTES VERRONT ON FAIT SAVOIR : Que Shon-Ta-Yi-Ga, ou le Petit-Loup, un brave loway, mérite ce nom de brave, par le fait qu'il a pris part à de nombreuses expéditions contre les ennemis de sa tribu ; dans toutes, à ce que j'ai appris, il a montré le plus grand courage. Mais ce qui le recommande surtout à l'affection et à la confiance de tous les hommes blancs ou rouges, c'est l'humanité et l'audace qu'il a déployées pour arracher une troupe d'Omahaws des mains de la nation à laquelle il appartient. Dimanche dernier, il a sauvé du tomahawk et du couteau à scalper dix Omahaws inoffensifs. Un d'eux, attiré hors de vue, avait été assassiné. Parmi ces dix individus se trouvaient les chefs bien connus et bien aimés, le Gros-Élan, les Gros-Yeux et Wascamania, une squaw et six jeunes gens. Cette troupe visitait amicalement les loways, d'après une invitation spéciale de la part de ces derniers. Arrivés à dix milles du poste on les aperçut, et ils parlèrent au gendre de New-Mon-Ya, un des chefs des loways, qui se chargea de porter, selon la coutume des Indiens lorsqu'ils sont en expédition de paix, le tabac et les bâtons aux chefs loways. Ce jeune homme agit en traître ; il ne délivra pas le message à ses chefs, et donna avis de l'approche des Omahaws à un indien qui s'appretait à s'en aller en guerre. L'Indien, accompagné des deux tiers de la nation, s'élança aussitôt pour massacrer les visiteurs, ce qu'il aurait fait s'il n'avait été arrêté par l'intervention du Petit-Loup, ou Shon-Ta-Yi-Ga, et d'un autre loway dont le nom est le Nez-Romain*.

Le Petit-Loup s'interposa, à ce qu'il dit, et, sans aucun doute, il dit vrai, parce qu'il regarda comme honteux et lâche de frapper un frère après l'avoir invité à venir visiter la nation. Une semblable trahison est, de fait, très-rare, même parmi les plus sauvages Indiens de l'Amérique du Nord, et n'a aucun précédent chez les loways. J'ai rencontré le Petit-Loup avec Jeffrey, l'interprète loway, et deux autres loways, comme ils amenaient à mon agence le Gros-Élan et sa troupe, peu après l'événement.

* Le Nez-Romain faisait partie de la troupe d'loways actuellement à Paris. — Il est mort de la phthisie à Liverpool.

Je ne puis terminer cette note sans exprimer au Petit-Loup et à son camarade mes sincères remerciements pour leur belle conduite; et je demande la permission de les recommander à la bienveillante attention de leur grand-père, le président des États-Unis, et de tous ceux qui liront cette lettre.

W. P. RICHARDSON, agent.

Sous-Agence de Grande Nemahaw,
23 octobre 1843.

BUREAU DES AFFAIRES INDIENNES,

Saint-Louis, Missouri, 10 avril 1844.

MONSIEUR,

Permettez-moi d'introduire auprès de vous le porteur de cette lettre, No-Ho-Mun-Ya, le Nez-Romain, un brave Ioway. Le Nez-Romain et Shon-Ta-Yi-Ga, ou le Petit-Loup, défendirent en octobre dernier et sauvèrent de la mort dont les menaçait une troupe d'Indiens de leur nation, dix Omahaws, dont quatre chefs respectés, des braves et des squaws, et cela avec des circonstances qui mettent en relief leur bravoure et leur humanité.

Je demanderais qu'une médaille fût donnée à No-Ho-Mun-Ya (le Nez-Romain), comme témoignage de sa conduite méritoire. Les médailles accordées par le gouvernement sont fort estimées des Indiens, et, si la bravoure et l'humanité sont des mérites chez un Indien, je pense que le Nez-Romain a bien gagné une médaille. — Son caractère est admirable sous tous les rapports.

La remarque faite par le gouvernement d'actes méritoires accomplis par les Indiens a un but utile, en ce qu'il fait une impression favorable quant à l'acte qui peut être la cause de la remarque.

J'ai donné au Petit-Loup une médaille qui se trouvait dans mon bureau. En la recevant il s'est écrié, avec beaucoup de délicatesse, « qu'il ne méritait aucune récompense pour ce qu'il avait fait; qu'il n'avait fait que son devoir; mais qu'il était heureux que sa conduite eût mérité l'approbation de sa nation et de son père. »

J'ai l'honneur d'être, etc.,

W. H. HARVEY.

Intendant supérieur des affaires indiennes.

A Son Excellence JOHN TYLER, président des États-Unis, cité de Washington.

Je crois avec M. Harvey que le Chef Indien a, par sa bravoure et son humanité, des droits à une médaille.

JOHN TYLER, président des États-Unis,
Cité de Washington.

8 Juin 1844.

Médaille décernée par suite de cet ordre à M. Geor. H. C. Melody, pour le Chef.

J. HARTLEY CRAWFORD.

8 Juin 1844.

WA-TA-WE-BU-KA-NA (le Général Commandant). — Jeune garçon de onze ans, remarquable par sa grâce dans la danse et son adresse au jeu de balle. Ses traits se rapprochent du plus beau type égyptien. Il est fils de NEU-MON-YA (la Pluie qui marche). La part active qu'il prend à la danse et aux autres amusements des Indiens montre quelle est la première éducation des garçons, et de quelle manière on les prépare à la guerre et à la chasse en les forçant de se mêler de bonne heure à tous les jeux, à tous les exercices des hommes.

FEMMES.

Des quatre femmes (squaws) qui font partie de la troupe, trois sont mariées; la quatrième est une jeune fille de quinze ans. Une de ces femmes a avec elle son petit enfant (papoose); âgé de deux ans et demi.

Ces femmes, vêtues presque pareillement, portent des habits de peaux de daim et d'élan, curieusement et soigneusement enjolivées et ornées de dessins faits avec des dards de porc-épic et des graines de leur propre pays. Quelquefois aussi elles s'habillent avec du drap bleu et rouge, acheté par elles dans les manufactures des pays civilisés depuis qu'elles ont quitté leur village; elles ont travaillé ces draps avec un goût bizarre; ils sont d'un effet très-curieux et très-gai.

RUTON-YE-WE-MA (le Pigeon qui se rengorge) est la femme du chef, le Nuage Blanc. C'est la plus jolie des squaws; son jeune enfant joue autour d'elle. Cet enfant, quoiqu'il ait plus de deux ans, est encore allaité, ce qui n'est pas une exception, puisque les mères indiennes donnent le sein à leurs enfants jusqu'à trois ans et quelquefois jusqu'à quatre.

OKE-WE-ME (l'Ourse qui marche sur le dos d'une autre) est la femme du Petit-Loup; elle a perdu, il y a deux mois, un charmant petit enfant appelé Corsair. Cet enfant était attaché dans son berceau sur le dos de sa mère; c'est un usage adopté par toutes les tribus américaines que la mère porte l'enfant sur son dos pendant quelques

mois après la naissance, qu'elle marche ou monte à cheval, l'enfant, fixé sur une large planche, est attaché sur le dos de sa mère par une courroie passant sur le front ou sur la poitrine. De cette façon, les femmes qui doivent accomplir tous les devoirs domestiques du village ont le libre usage de leurs bras et de leurs mains, et, de fait, elles travaillent et se démènent comme si leur enfant n'était pas attaché à leur personne. Ces berceaux sont souvent, comme celui de Corsair, brodés avec des piquants de porc-épic, et chargés, à la portée de l'enfant, de joujoux et de babioles, de manière à ce que le bébé puisse s'amuser tout seul et n'enlever à la mère aucune précieuse minute de son temps.

Cette méthode, barbare au premier coup d'œil, de fixer l'enfant sur une planche roide et droite, semble particulièrement adaptée à la vie indienne. — Il est à supposer qu'elle dresse les membres, affermit les poumons, et par suite allonge la vie.

APPARENCE EXTÉRIEURE.

Les Ioways, habitant en Amérique une latitude moyenne, semblent donner un milieu proportionnel de complexion, de taille, etc., entre les tribus américaines. — La taille moyenne ne dépasse pas celle des habitants de l'Angleterre; elle lui est pourtant inférieure en développement musculaire et en force, ce qui, probablement, est le résultat de l'habitude, ces peuples n'exerçant leurs muscles que dans la chasse et dans la guerre, exercices qui diffèrent complètement des laborieuses occupations de la vie civilisée. Et cependant la vie de chasseur, à pied et à cheval, et leurs danses violentes formant la plus grande partie de leur existence, il s'ensuit que les muscles de leurs jambes prennent une grande vigueur, ce qui leur permet d'accomplir des sauts et des gambades qu'il serait fort difficile aux peuples civilisés d'imiter.

Les Ioways, ainsi que trois autres tribus d'Amérique, ont une manière de se coiffer qui donne à leur physionomie une expression fort originale. Ils se rasent toute la tête, à l'exception du sommet, où ils laissent une petite touffe appelée touffe du scalp; ils y attachent une magnifique crête, faite du poil de la queue du daim et du cheval, et teinte en rouge. Du centre de cette crête, qui a à peu près l'apparence du casque grec, s'éleve la plume d'aigle de guerre, ce qui complète la coiffure des guerriers.

La partie rasée de la tête est couverte d'une couche épaisse de vermillon; ils se glorifient de ne laisser sur leur tête que juste au-

tant de cheveux qu'il en faut pour le scalp, disant qu'ils désignent à l'ennemi qui peut les tuer dans un combat la place où il doit passer le couteau à scalper, « afin qu'il ne perde pas de temps à démêler le scalp. »

ORNEMENTS.

Le rouge, le noir, le vert et le blanc sont les principales couleurs dont se servent tous les Indiens de l'Amérique pour orner leur personne, et nuls peut-être n'en font plus d'usage que les Ioways. Ces couleurs sont mises le matin, et généralement disposées selon les occupations auxquelles ils vont se livrer pendant la journée, ou la société à laquelle ils doivent se mêler; elles sont soigneusement lavées le soir.

Chez les hommes, les ornements les plus en faveur sont les colliers de griffes d'ours, les chevelures humaines cousues en différentes parties de leur équipement, les plumes d'aigle de guerre, les peaux d'hermine, les médailles, les wampum (1), etc. — Après les scalps, la parure la plus prisée, la plus précieuse, parce qu'il est très difficile de se la procurer, c'est la parure faite avec les griffes de l'ours; les Indiens portent ces griffes, comme ils portent les scalps, en trophée; c'est un signe qu'ils ont vaincu un ennemi féroce et indomptable.

Les femmes, auxquelles sont interdits les scalps et les griffes d'ours, se parent avec des ornements d'argent ou de clinquant, des broches, des bracelets, des wampum et des dents d'élan.

Le wampum, qui s'enroule en nombreux anneaux autour du cou des squaws, est regardé par elles comme leur plus bel ornement, à cause de la peine qu'elles ont à réunir la foule de coquillages qui le composent.

MANIÈRES DE VIVRE.

Les Ioways, comme la plupart des autres tribus, vivent de leur chasse. Il s'élancent, montés sur de vigoureux coursiers, à la suite des troupeaux de buffles et d'autres animaux des prairies, et les tuent à coups de lances ou de flèches. Ils mènent une vie sauvage, font de constantes irruptions sur les terrains de chasse de leurs ennemis; ce qui ravive d'anciens griefs et les maintient dans un état constant d'hostilité avec les tribus voisines. Cette cause, jointe à l'usage du rhum et de l'eau-de-vie, et à l'introduction de la petite vérole, a réduit cette tribu brave et guerrière à moins de deux mille individus; autrefois elle en comptait environ quinze mille.

(1) Sortes de coquillages enfilés en forme de chapelet et servant de monnaie aux Indiens.

RELIGION.

Les Ioways ont beaucoup de religion ; ils croient à l'existence d'un Etre Suprême, d'un Bon Esprit et d'un Mauvais Esprit, et à une existence future après la mort. Leur méthode d'adorer le Grand-Esprit est superstitieuse, mais sincère ; ils pratiquent divers modes de pénitences et de sacrifices. Ils n'ont sur la religion chrétienne d'autres connaissances que celles que se sont dernièrement efforcés, et avec quelque succès, de leur inculquer les missionnaires.

ARMES, etc.

Les armes usitées dans cette tribu, et dont les Ioways ont apporté de nombreux spécimens, sont semblables à celles en usage chez toutes les nations sauvages de l'Amérique du Nord. Ce sont l'arc et les flèches, la lance et la javeline, le tomahawk, le couteau, etc. — Comme arme défensive ils portent un bouclier de cuir fait avec la peau du buffle, et assez épais pour amortir l'effet d'une flèche ou d'une lance.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

Les Indiens Américains ne sont pas riches en instruments de musique — le principal et le plus en usage est le tambour. Ce tambour est grossièrement, mais ingénieusement fabriqué ; on tend un morceau de cuir non corroyé sur un cerceau ou sur une espèce de barriquet fait d'un bloc de bois creusé, et dans le fond duquel on laisse toujours un peu d'eau, ce qui donne à l'instrument un son d'une richesse et d'une limpidité remarquables. Les Indiens ont en outre diverses espèces de grelots et de sifflets, quelques-uns desquels servent à des pratiques de nécromantisme, mais dont la plupart sont employés pour régler les danses et pour marquer la mesure.

HABITATIONS.

Les maisons ou *wig-wams* de ces peuples sont des tentes faites de plusieurs peaux de buffles cousues ensemble et étendues sur environ 20 ou 30 perches de pins de 20 ou 25 pieds de haut, se croisant l'une l'autre vers le sommet et laissant une ouverture pour la fuite de la fumée et l'introduction de la lumière. Ces tentes sont ornées de nombreuses devises grossièrement coloriées en rouge, en noir ou en bleu, ce qui est du plus curieux effet.

La troupe d'Indiens Ioways a apporté quatre de ces tentes qu'ils dresseront sur leurs perches et garniront suivant l'usage de leur nation.

Les tribus qui vivent ainsi sous des tentes de peaux sont nomades et promènent durant l'été leurs *wig-wams* à la suite des troupeaux de buffles qu'ils chassent pour faire leurs approvisionnements d'hiver. A chaque halte, le sorcier, avec tout le cérémonial usité en pareil cas, marche vers le terrain désigné, et après avoir marqué l'emplacement de chaque *wig-wam*, il invoque la faveur et la protection du Grand-Esprit, en répandant du tabac sur la place accordée à chaque tente; après quoi viennent les femmes qui, en moins de rien, dressent les tentes, en meublent l'intérieur, allument les feux, pendant que les hommes, assis en cercle, fument gravement leurs calumets.

Cette cérémonie a lieu chaque jour du campement, et aussi au départ. — Alors les tentes sont abattues et pliées, toujours par les femmes, et toujours tandis que les hommes, enveloppés des nuages odorants qui s'échappent des pipes bourrées de feuilles de sumac, restent plongés dans les douceurs du *far niente*.

AMUSEMENTS.

Toutes les tribus ont un grand nombre d'amusements, les Indiens y acquièrent une grande habileté. La vie oisive qu'ils mènent les porte à rechercher perpétuellement des plaisirs qui puissent les distraire. Nos Indiens Ioways se font particulièrement remarquer par la grâce et l'activité qu'ils déploient dans les danses dont la liste suit.

LA DANSE DE BIENVENUE.

Cette danse est offerte aux étrangers que les Indiens accueillent dans leur village; et, comme marque de respect pour les visiteurs, les musiciens et tous les spectateurs se tiennent debout pendant que dansent les acteurs.

Le chant commence par des modulations plaintives: on déplore la perte des amis morts ou partis; puis les pas deviennent plus vifs et plus gais, et les chanteurs annoncent que l'amî qu'ils reçoivent en ce jour prend la place que les absents ont laissée.

DANSE DE GUERRE.

Cette danse, l'une des plus animées des Indiens, est exécutée par les guerriers avant leur départ pour une expédition militaire, et aussi lorsqu'ils en reviennent; en dansant, ils chantent comment ils vont partir pour tuer leurs ennemis au milieu du combat, ou bien de quelle manière ils ont arraché leurs chevelures et les ont apportées pour les faire convoyer au milieu de la danse par leurs femmes et leurs

enfants, etc., etc. — Cette danse est fort longue et fort ennuyeuse lorsqu'elle est exécutée en entier. — Elle se divise en différentes parties, ainsi qu'il suit :

EH-ROS-KA,

LA DANSE DES GUERRIERS.

Cette partie animée de la danse de guerre est exécutée lorsqu'un parti d'Indiens revient de la guerre; et souvent, lorsque la tribu n'est pas en guerre, cette danse s'exécute comme simple amusement.

Le chant qui accompagne cette danse semble s'adresser aux corps des ennemis, d'après son nom, Eh-Ros-Ka, qui signifie le corps, la tribu, la troupe de guerre, plutôt qu'un individu, quoique le commencement de la chanson s'adresse à un chef ou à un guerrier ennemi!

O-ta-pa!

Pourquoi fais-tu lorsque tu
Es le plus puissant?
Mais ce n'est pas toi!

O-ta-pa!

C'est ton corps, O-ta-pa!
C'est ton corps qui s'enfuit.

LE CHANT DE GUERRE (WA-BISSICA)

Est chanté dans la dernière partie de cette danse, et le mouvement devient de plus en plus vif. — Ce chant commence par l'éjaculation :

Hov-a! Hov-a!

O-ta-pa!

Je suis fier d'être dans mon village!
Je suis fier, O-ta pa! Je suis fier!
Je suis dans mon village — mon ennemi s'est enfui,
Je suis fier, Je suis fier, O ta-pa!

Telle est à peu près la traduction du chant de guerre que les acteurs accompagnent d'imprécations et de menaces à l'ennemi, auquel les chansons sont généralement adressées.

LA DANSE DE L'APPROCHE.

Cette danse fait aussi partie de la danse de guerre. Les Indiens, par leurs gestes et leurs poses, montrent leur manière de s'avancer contre l'ennemi, de chercher et de suivre sa trace, de le découvrir, de se préparer à l'attaque, etc. Le chant dit :

O ta-pa!

Je rampe sur ta trace,
Prends garde à toi, O-ta-pa!
Ou je sauterai sur ton dos,
Je sauterai sur toi, je sauterai sur toi.

Un pas en arrière, mes amis, je les vois,
Les ennemis sont ici, je les vois!
Ils sont dans un bon endroit,
Ne bougez pas, je les vois!

etc. etc. etc.

LA DANSE DE L'AIGLE.

HA-KON-E-CRASE.

« La danse de l'aigle, » ou, comme ils l'appellent, « l'aigle prenant l'essor, » est une des danses les plus belles et fait partie de la danse de guerre. L'aigle de guerre de leur pays vient facilement à bout de toutes les autres variétés d'aigles; par suite de l'estime qu'inspire aux Indiens la valeur de cet oiseau, ils se servent de ses plumes pour parer leur tête et différentes parties de leurs vêtements; et, toujours d'après le même principe, une partie de la danse de guerre doit être consacrée à ce noble oiseau.

Dans cette danse magnifique, les danseurs s'imaginent être des aigles planant; placés derrière les musiciens, ils prennent la position des aigles faisant tête au vent, et regardant au-dessous d'eux comme pour se préparer à tournoyer et à s'abattre sur leur proie; le vent semble trop violent, ils tombent en arrière, et recommencent à s'avancer en avant, en imitant les cris de ces oiseaux avec les sifflets qu'ils tiennent à la main et en chantant:

C'est moi — je suis un aigle de guerre!
Le vent est violent, mais je suis un aigle!
Je ne suis pas honteux — non, je ne le suis pas.
La plume d'aigle se balance sur ma tête.
Je vois mon ennemi au-dessous de moi!
Je suis un aigle, un aigle de guerre!

etc. etc. etc.

LA DANSE DU CALUMET.

La danse du Calumet ou de la *Pipe de Paix* est exécutée à la conclusion d'un traité de paix, après que les Indiens ont pressé de leurs lèvres le tuyau sacré; les danseurs tiennent le calumet de la main gauche, et de la droite un *sheškequoi*, ou grelot.

Le calumet est une pipe sacrée dont le tuyau est orné de plumes d'aigle de guerre.

Cette danse est assez souvent aussi exécutée en l'honneur d'un guerrier ou brave ; les Indiens la regardent comme le plus beau compliment qu'ils puissent faire au courage, et ils s'attendent, dans ce cas, à ce que l'homme ainsi honoré fasse de beaux présents. Par cette danse encore ils font entrer leurs amis dans leurs familles et les adoptent comme frères ou sœurs.

Au commencement de cette danse les pipes et les grelots sont tenus aux acteurs par le plus grand guerrier présent, et celui à qui revient cet honneur a le droit d'en tirer vanité toute sa vie.

LA DANSE DU SCALP.

Par cette scène barbare et animée, les Indiens célèbrent une victoire ; elle est exécutée pendant quinze nuits consécutives, lorsqu'une troupe de guerriers revient d'une expédition avec les scalps qu'elle a arraché aux têtes de ses ennemis. Le scalpage est en usage chez toutes les tribus américaines ; toutes prennent le scalp de la même façon, à peu de chose près, en enlevant une partie du cuir chevelu de l'ennemi tué dans un combat. Ce morceau de cuir, garni des cheveux, est le scalp, qui, conservé comme trophée, prouve que son possesseur a tué un ennemi. C'est ainsi que se transmet de génération en génération l'histoire guerrière de ces peuples, qui n'ont pas d'historiens pour faire passer à la postérité le souvenir de leurs exploits.

La danse du scalp a ordinairement lieu à la lueur des torches et à une heure fort avancée de la nuit ; et, dans toutes les tribus, les femmes prennent part à cette marche victorieuse, en dansant en rond avec les hommes et portant au bout d'une perche ou du manche d'une lance les scalps que les guerriers viennent de rapporter.

Pour être de bon aloi, un scalp doit être pris sur la tête d'un ennemi et d'un ennemi mort ; quelquefois les vivants sont scalpés, mais ceci n'arrive que sur un champ de bataille et sur un blessé supposé mort ; souvent ce blessé revient à la vie, mais il garde pour le reste de ses jours une large tonsure sur le sommet de la tête.

DANSE DU BUFFLE.

Les Ioways, ainsi que toutes les tribus vivant dans le pays parcouru par les buffles, sont dans l'usage d'exécuter cette danse avant de partir pour la chasse du buffle. Ces peuples croient que chaque animal chassé par eux a un esprit invisible qui veille sur sa destinée ; et

si l'on désire une chasse heureuse, il faut, par une chanson, consulter cette divinité et l'amuser par une danse. Pour cette danse curieuse, chaque Indien conserve, suspendu dans son wig-wam, une tête de buffle garnie de ses cornes et qu'il place sur sa propre tête lorsqu'il se joint à cette amusante mascarade, se croyant ainsi parfaitement semblable à un buffle.

DANSE DE L'OURS.

Lorsque les Indiens se préparent à chasser l'ours noir pour avoir sa chair délicieuse, ou à combattre le féroce et dangereux ours gris, ils font un semblable appel à l'Esprit Ours; après quoi ils partent pour la chasse avec la certitude du succès, certitude que rien n'aurait pu mieux leur donner que leur invocation à l'Esprit.

Dans cette danse grotesque, chaque danseur imite avec ses mains le mouvement des pattes de l'ours, soit qu'il coure, soit qu'assis sur ses jambes de derrière il balance sur sa poitrine celles de devant.

DANSE DU JEU DE BALLE.

Avant de se livrer à l'important jeu de balles, les Indiens, divisés en deux camps, doivent invoquer pour leur parti respectif l'aide d'une surnaturelle influence. Pour ce faire, ils exécutent une fort jolie danse, à laquelle, comme pour la danse du scalp, les femmes prennent part, ce qui ajoute au curieux effet de cette scène. Dans la plupart des tribus on se livre à cette danse toute la nuit qui précède le jeu, en ne laissant entre chaque danse que l'intervalle d'une demi-heure; l'esprit et le corps des Indiens est ainsi préparé à cette scène animée; ils s'y livrent dès le point du jour, l'estomac vide, et ils ne quittent la place pour manger que lorsque le jeu est entièrement terminé.

JEU DE BALLE.

C'est l'amusement favori des Indiens de l'Amérique du Nord. Souvent 3 ou 400 individus de chaque camp se livrent à cet exercice, exposant aux chances du jeu leurs chevaux, leurs couvertures, leurs armes et quelquefois même les habits qu'ils ont sur le corps. On établit deux lignes de démarcation à cinq ou six cents pieds. En de l'autre sur chacune de ces lignes sont dressés deux perches destinées pour le faire d'environ quatre ou cinq pieds; c'est au-dessus des perches que chaque camp doit chercher à forcer la balle que l'on a

d'abord lancée à égale distance des deux lignes. Les Indiens atteignent la balle avec une petite raquette fixée au bout d'un bâton, et qui, maniée avec les deux mains, lance la balle à d'énormes distances. Ce jeu a toujours lieu dans une verte prairie, et il est impossible de s'imaginer la confusion qui est la suite des efforts inouïs que font trois ou quatre cents Indiens se pressant en foule pour attrapper la même balle. Une semblable scène est au-dessus de toute description.

ING-KEE-KO-KEE.

JEU DU MOCASSIN.

• Prends garde à toi — tire bien, ou tu perdras
Tu m'as prévenu, mais vois ! Je t'ai battu
Je suis un des enfants du Grand-Esprit
Wa-konda je suis ! Je suis Wa-konda ! •

Ces paroles accompagnent le jeu bruyant qui occupe deux, quatre ou six Indiens assis en rond. — Trois ou quatre mocassins sont placés à terre ; l'un des joueurs lève chaque mocassin tour à tour, et passe rapidement sous l'un d'eux une petite pierre de la grosseur d'une noisette, laissant à son partner la chance de deviner sous lequel des mocassins il a laissé la pierre. Cet exercice est toujours accompagné de musique, et dure quelquefois quatre heures sans interruption ; c'est un des principaux jeux de ces peuples de joueurs.

KON-THO-GRA.

JEU DU PLÂT DE TERRE.

Ceci est le jeu favori des femmes et leur est exclusivement propre — Elles se servent de petits morceaux de bois de la grandeur d'une pièce de cinquante centimes, et sur lesquels sont marqués des points. Ces espèces de dés sont mis dans une tasse ; après les avoir agités, on tourne la tasse sur une sorte de coussin. — C'est alors que l'on forme des enjeux ; le plus grand nombre de points surés constitue l'emporte.

CHANT DE GUERRE.

Chaque tribu a de nombreux chants de guerre ; chaque guerrier, dans ses chants, dit son propre nom, le nom de son chef, ou l'annonce de sa victoire et ce lui rappelle les vicissitudes de sa vie passée sur la terre. En outre, chaque tribu a un chant de guerre particulier, lequel est chanté par elle, et qui est le même que le chant de guerre de la tribu voisine.

CRI DE GUERRE.

L'effrayant cri de guerre est jeté au moment où les Indiens s'élancent au combat ; c'est le signal de l'attaque ; la terreur qu'il inspire provient plutôt de la réunion des voix, que du son terrible que peut produire le cri en lui-même. Le cri de guerre consiste dans une note aiguë, graduellement renflée et saccadée par une vibration rapide des quatre doigts de la main droite sur la bouche. — Ce cri ne peut être jeté que dans une bataille ou pendant la danse de guerre.

CHANT DE MORT.

Le chant de mort est tout à fait national, chaque tribu a le sien, et il est chanté par l'Indien résolu à mourir ou condamné au supplice. Ce chant a lieu ordinairement la veille de l'exécution, et le criminel ou le suicidé le psalmodie jusqu'au dernier moment de leur vie. Dans ce chant, qui est toujours dédié au Grand-Esprit, l'Indien offre au Manitou son âme qui « est entrée par la *poitrine* et qui sort par les *pieds*. »

CHANT DU LOUP.

Ce chant, qui est peut-être particulier aux Ioways, est toujours exécuté sous le patronage du Docteur-Sorcier. Lorsqu'une troupe de jeunes gens se préparent à une expédition guerrière contre leurs ennemis, ils commencent par exécuter pendant plusieurs jours de suite leur danse de guerre, accompagnée d'imprécations à leurs ennemis. — La veille de leur départ ils se retirent pour se livrer au repos et être prêts à partir au point du jour. — Au milieu de la nuit, et au moment où les guerriers sont ensevelis dans un profond sommeil, une troupe de jeunes garçons, plus désireux de faire une bonne plaisanterie que d'arracher un scalp, entourent sans bruit les wig-wams des futurs combattants et leur donnent, en sérénade, la curieuse chanson dans laquelle ils imitent le hurlement du loup ; cette chanson est mise en musique de manière à former des duos, des trios, des quatuor, etc. — Ce chant et les hurlements dont il est accompagné impatientent les guerriers de telle sorte qu'ils sont bientôt forcés de se lever, d'allumer leur feu, de déballer leur tabac et leurs autres objets de luxe et de les partager avec les chanteurs ; ces derniers restent avec eux jusqu'au matin, auquel moment ils prennent congé de leurs amis, qui vont s'exposer à la mort, et les remercient de leur bonté et de leur

P
v
de

I
qui
plai
plai
don
fam
dan
indi
que
fêch

L
asse
gran
chev
perm

libéralité, en leur souhaitant une glorieuse campagne et un heureux retour.

Outre la liste que nous venons de donner, il y a encore :

LE CHANT DU SORCIER,

LE CHANT DES FUNÉRAILLES,

LE CHANT D'ADIEU,

Et plusieurs autres; tous sont exécutés par les Indiens Ioways actuellement à Paris.

TIR DE L'ARC.

Tous les Indiens de l'Amérique du Nord se servent de l'arc, et la plupart le façonnent avec beaucoup d'adresse, ainsi qu'on pourra le voir dans les différentes espèces qui se trouvent dans la collection de M. Catlin.

Les *Ioways* sont une des tribus appelées « *Indiens Montés*, » qui vivent dans un pays où se prolongent indéfiniment de vertes plaines, désignées généralement sous le nom de « *Prairie*. » Ces plaines sont parcourues par une quantité innombrable de bisons, dont la chair forme la principale nourriture des Indiens et de leurs familles. De grands troupeaux de chevaux sauvages paissent aussi dans la « *Prairie*. » Ces derniers, adroitement saisis par le lasso des Indiens, sont dressés à poursuivre le Bisson et les autres animaux que les Indiens atteignent à la course et transpercent de leurs flèches.

Les arcs de ces *Tribus Montées* sont, pour plus de commodité, assez courts et ne portent pas plus de trois pieds; mais ils ont une grande souplesse et une grande force. L'incroyable légèreté de leurs chevaux les amenant côte à côte de leur gibier et de leurs ennemis leur permet de lancer leur flèches à courte distance.

RECEPTION DES INDIENS.

AUX TUILERIES.

Le 21 avril, à midi et demi, les douze Indiens, leur interprète, Jeffrey Doraway, M. Melody et M. Catlin ont eu l'honneur d'être reçus par Leurs Majestés et par la famille royale. Les Sauvages portaient leurs magnifiques costumes de peaux de buffles brodées de dards de porc-épic et frangées de chevelures arrachées à la tête de leurs ennemis. Leurs Majestés parurent prendre beaucoup de plaisir à ce spectacle original et pittoresque. Après s'être fait présenter les chefs et les guerriers selon le rang de chacun, le roi causa longtemps des mœurs et des habitudes des Sauvages, disant que lui-même, dans sa jeunesse, avait visité un grand nombre d'Indiens Américains dans leurs propres wigwams sur les rives de l'Ohio et du Mississipi. Sa Majesté donna ensuite, de sa main, une médaille d'or à chaque chef et une médaille d'argent à chaque guerrier, ajoutant qu'elle voulait faire graver sur le revers de ces médailles une inscription commémorative de son estime, de son admiration et de son amitié pour les Sauvages Indiens.

Le chef White-Cloud adressa au roi de respectueux remerciements, et fit un signe au chef de guerre, *La Pluie qui Marche*. Ce dernier se leva et adressa à Leurs Majestés le discours suivant :

• MON GRAND-PÈRE ET MA GRAND-MÈRE,

• Le Grand-Esprit auquel nous demandons depuis longtemps l'honneur d'une entrevue avec vous sourit aujourd'hui à ses enfants et écoute les paroles que nous disons. Mon Père, vous nous avez fait de riches présents, et je me suis levé pour vous en adresser des actions de grâces au nom du chef et de tous nos guerriers; mais auparavant nous éprouvons le besoin de remercier le Grand-Esprit de vous avoir inspiré la pensée de nous honorer ainsi. Nous porterons ces présents dans notre village, et nous apprendrons à nos enfants le nom de celui qui nous les a faits.

En disant ces mots il retira de dessous sa robe un magnifique calumet, ou pipe de paix, de trois pieds de longueur et dont la tige était curieusement enjolivée de desseins de piquants de porc-épic. — Présentant au roi le calumet, il continua :

• Mon Grand-Père, lorsque les Peaux-Rouges ont quelque chose à dire à un grand chef, elles ont l'habitude de lui faire un présent; mon chef m'ordonne de placer entre vos mains cette pipe et ces grains de wampum

qui y sont attachés, comme témoignage du plaisir que nous éprouvons d'être admis aujourd'hui en présence de Votre Majesté. Mon Grand-Père et ma Grand-Mère, vous nous voyez aujourd'hui comme nous sommes dans notre pays, avec nos peaux rouges et nos vêtements grossiers; ce jour est pour vous comme tous les jours, pour nous, c'est un grand jour, tellement nos yeux sont éblouis par les splendeurs qui nous entourent. — Mon Père, le chef, moi-même et nos guerriers nous avions depuis longtemps le désir de venir voir le peuple français, et notre grand-père, le président des États-Unis, nous a donné la permission de traverser le Grand Lac. Nous désirions voir le grand chef de ce pays, et nous remercions le Manitou d'avoir souri à notre entreprise, de nous avoir amenés ici et de nous avoir permis de serrer la main de ce grand chef dans son propre wigwam. — Mon Père, nous sommes heureux de vous dire qu'en arrivant en Angleterre nous avons éprouvé beaucoup de joie de rencontrer M. Catlin, notre ancien ami, qui a vécu parmi nous, et nous sommes joyeux de le rencontrer ici, car il peut vous dire qui nous sommes. Mon Grand-Père et ma Grand-Mère, nous prions le Grand-Esprit de conserver vos précieuses vies; nous le prions aussi chaque jour de nous ramener sains et saufs dans notre village, afin que nous puissions parler à nos enfants et à nos jeunes gens de ce que nous avons vu en ce jour. — J'ai dit. »

Les Indiens furent alors conduits par Leurs Majestés dans la salle de bal, où ils exécutèrent, au milieu des témoignages de surprise et d'admiration de l'auguste assemblée, la danse de Guerre et la danse de l'Aigle, au son de leur propre tambour, et en poussant leur cris de guerre.

Au milieu de la danse de guerre, un des guerriers, nommé le *Petit-Loup*, arrêta soudain la danse. — Il s'avança vers le roi et, après quelques violentes exclamations, par lesquelles il disait de quelle manière il avait tué et scalpé un ennemi de la tribu des *Pawnies*, il plaça entre les mains de Sa Majesté son *Tomahawk* et le fouet qui ceignait ses reins. Puis il ajouta :

• Mon Grand-Père, vous m'avez entendu dire qu'avec ce tomahawk
 • j'ai tué un guerrier Pawnie, un des ennemis de ma tribu; le
 • tranchant de ma hache est encore couvert de son sang. Ce fouet
 • est celui dont je me servis pour frapper mon cheval en cette oc-
 • casion. Depuis que je suis dans ce pays j'ai la conviction que la
 • paix vaut mieux pour nous que la guerre; j'enterre le *Tomahawk*
 • entre vos mains..... Je ne combattrai plus. »

Sa Majesté daigna accepter gracieusement les armes ainsi offertes, après avoir cordialement serré la main du brave *Ioway*.

— Mais ce que ce dernier n'avait pas dit, c'est que le jour du combat dont il a fait mention, son cheval, jeune poulain plein feu et d'ardeur, avait emporté son cavalier loin des siens au milieu d'un groupe de *Pawnies*. Trois cavaliers font volte face. Mais, effrayés par l'aspect terrible du *Petit-Loup*, qui se précipitait sur eux en poussant son terrible cri de guerre, de ux d'entre eux laissèrent tomber leurs armes. Le *Ioway*, dédaignant de frapper à mort des ennemis désarmés, se contenta de les cingler vigoureusement du fouet qu'il tenait de la main gauche, puis, se tournant vers le *Pawnie* armé, il esquiva adroitement un coup de lance que celui-ci lui adressait, lui cassa la tête d'un coup de *Tomahawk* et, sautant à bas de son cheval, il prit le *scalp*. Remontant aussitôt sur l'intelligent animal, qui semblait attendre que son maître eût conquis le trophée de sa victoire, le *Petit-Loup* retourna tranquillement près des siens, après avoir jeté un cri de provocation aux *Pawnies* en fuite de tous côtés.

Après avoir exécuté leur danse et pris des rafraichissements, les Indiens se retirèrent étonnés, quoiqu'ils ne laissassent percer en aucune façon leur stupéfaction, de la splendeur du palais et de la manière dont ils avaient été accueillis.

Des Tuileries les Sauvages furent conduits à l'Académie royale des Sciences, dont les membres les attendaient, en conséquence d'une décision prise à la séance précédente.

H. V.

Call Compton

me & Jim



